



CSA Forêt – Agriculture du 18 décembre 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Dans un climat de contestation agricole inédit, où les rassemblements provoquent des dégâts matériels et, désormais humains, en réaction à la gestion de la dermatose nodulaire contagieuse aux négociations commerciales internationales et à la baisse annoncée du budget PAC pour la France, nous réaffirmons notre soutien plein et entier aux agents des DDI et des DRAAF mobilisés pour la gestion des cas de DNC.

Nous sommes inquiets pour les agents de notre ministère qui se trouvent en première ligne face aux revendications et aux tensions suscitées par les décisions gouvernementales, qu'il s'agisse des abattages massifs de bovins ou des inquiétudes liées au traité de libre-échange UE-Mercosur, de la baisse des aides de la PAC ou encore des crises sanitaires qui se multiplient (grippe aviaire, FCO, tuberculose, ...).

Dans un climat où les mobilisations se durcissent et où les manifestations peuvent rapidement dégénérer, garantir la sécurité des personnels du ministère n'est pas seulement une mesure de précaution : c'est une condition essentielle pour préserver la continuité du service public, maintenir le dialogue avec les acteurs agricoles et éviter que les agents ne deviennent les cibles directes d'une contestation qui dépasse leur responsabilité individuelle. L'administration doit donc affirmer clairement son rôle protecteur, en mettant en place des dispositifs adaptés de prévention et de soutien, afin que les agents puissent exercer leurs missions avec sérénité et légitimité.

Dans les SEA, les agents attendent toujours le plan d'accompagnement censé leur permettre de retrouver des conditions de travail sereines. Une fois encore, l'administration joue avec le temps. À l'issue de la période particulièrement complexe de l'instruction de la PAC en 2024, un plan d'accompagnement avait été annoncé, avec des actions concrètes destinées à rétablir la situation. Un an plus tard, force est de constater que rien n'a été mis en œuvre : les agents n'en ont vu aucune traduction réelle. Ce qui devait être un plan est devenu une charte, et demain ce sera peut-être un simple engagement de principe. Cette succession de promesses non tenues a profondément entamé la confiance des agents envers leur administration avec pour conséquence une démotivation des agents, une démobilisation collective mettant en péril la continuité du service public. Il est plus que nécessaire de sortir de cette spirale.

Nous nous interrogeons sur les indicateurs définis dans le plan d'accompagnement. La liste des indicateurs a-t-elle été définie ? Les organisations syndicales seront-elles consultées ? Quand les premiers résultats nous seront-ils présentés ?

Nous rappelons que les SEA sont soumis à une pression intense entre l'instruction des aides dans des délais très contraints, les bugs informatiques, les dossiers en anomalie, la transmission des justificatifs pour les terres mises à disposition, les pénalités des constats BCAE8 2023 sur le solde des aides PAC 2025 qui génèrent incompréhension et colère des agriculteurs, ... Il est primordial de protéger la santé de nos collègues dans ces services.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'un courrier vous a été transmis pour vous interpeller sur la situation des SEA le 12 septembre 2025, resté sans réponse de votre part.

Il est essentiel de ne pas oublier les agents engagés dans le secteur forestier. Aujourd'hui, ces agents expriment de fortes inquiétudes, légitimes, à une heure de changement temporaire ou permanent de leur rattachement ministériel : attractivité en berne du ministère, y compris parfois face à ses propres opérateurs, raréfaction des techniciens forestiers et des places de concours de TSMA forêt, perte progressive de compétences et départs massifs à la retraite des derniers spécialistes expérimentés. Lors de nos précédents échanges, des bilans et des projections en matière de formation et de recrutement nous avaient été présentés. Nous demandons désormais que soient communiqués les chiffres précis, les actions effectivement mises en œuvre ainsi que les perspectives concrètes pour garantir la pérennité des missions forestières et la transmission des savoir-faire indispensables.

Nous vous remercions de votre attention.